

# Le Bulletin bimensuel

Le 30 mars 2000

Vol. 14 N° 5

## CANADA : SUPERFICIES ENSEMENCÉES EN 2001-2002

Les projections de revenu net, qui sont calculées à partir des projections de prix, de rendement et de coûts de production variables, influencent fortement le choix des cultures à semer. Par ailleurs, le degré d'humidité dans le sol, les perceptions entourant les possibilités de livraison, les liquidités de trésorerie, les impératifs liés à la rotation, les problèmes potentiels de maladies et de parasites ainsi que l'ampleur des stocks sur la ferme jouent un grand rôle dans les décisions de semis. Au Canada, on prévoit que les producteurs délaisseront le canola et la jachère au profit du blé de printemps, de l'orge, du lin, du soja, des pois secs et des pois chiches en 2001-2002. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* porte sur les recettes et les ensemencements prévus pour les céréales, les oléagineux et les cultures spéciales au Canada.

Les perspectives entourant la rentabilité relative des différentes cultures constituent l'un des plus importants facteurs entrant en jeu dans le choix de production. Les revenus nets après déduction des frais variables ou frais d'exploitation influencent les choix de cultures à court terme, tandis que le revenu net après déduction des frais totaux (fixes et variables) influence les choix à long terme, tels que le cycle de rotation, ainsi que la décision de se lancer en agriculture ou de s'en retirer. Il faut souligner que les recettes nettes présentées dans les budgets de production ne correspondent pas à la rentabilité d'une culture particulière, puisque d'autres coûts entrent également en ligne de compte. Les coûts fixes, tels que la location des terres, les taxes foncières, la main-d'œuvre salariée et la dépréciation de la machinerie, tout comme la valeur du travail du producteur lui-même, ne sont pas pris en considération.

Comme les ministères de l'Agriculture utilisent des méthodes de calcul différentes dans chaque province, leurs budgets de production ne se comparent pas facilement. En Saskatchewan, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation fournit des budgets pour les cultures semées sur jachère et sur chaume dans les sols bruns, brun foncé et noirs. Pour sa part, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de l'Alberta fournit des budgets pour les cultures semées sur jachère et sur chaume dans les sols bruns et brun foncé. Dans le cas des sols noirs et des sols gris, il prépare des budgets pour les semis sur chaume uniquement. Agriculture Manitoba fournit un budget moyen sans faire de distinction entre la culture sur jachère et celle sur chaume. Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario fournit des budgets de productions moyens.

Dans l'Ouest canadien, la productivité varie en fonction du type de sol. À titre d'exemple, les sols bruns de la région semi-aride des Prairies sont plus sujets à de fortes fluctuations dans les rendements et à la sécheresse que ne le sont les sols de la zone brun foncé. Quant aux sols noirs, qui sont situés dans une zone d'humidité accrue, ils présentent une meilleure capacité de rétention d'eau que les sols bruns, et les cultures atteignent donc de meilleurs rendements moyens. Cette zone est rarement touchée par la sécheresse. Les sols gris, que l'on retrouve dans les régions du

Nord des Prairies, sont caractérisés par une bonne teneur en humidité, des températures fraîches et une période de croissance plus courte. Les conditions climatiques jouent également sur la sensibilité des cultures aux maladies et aux parasites, d'où la nécessité de recourir à des combinaisons et des volumes variés d'herbicides et de pesticides.

### PRÉVISIONS DE PRIX

AAC a établi des prévisions relatives aux prix moyens en ferme dans les provinces. Les prévisions relatives aux prix du blé (sauf pour l'Ontario), du blé dur et de l'orge brassicole sont fondées sur les Perspectives de rendement pour 2001-2002 publiées en mars par la Commission canadienne du blé, et reposent sur l'hypothèse que les coûts de commercialisation entre la ferme et le port grimperont légèrement par rapport à ceux de 2000-2001. Dans l'éventualité que surviennent des conditions météorologiques inhabituelles dans les principaux pays importateurs ou exportateurs, ou tout autre facteur influant sur les conditions de marché, ces prévisions de prix changeraient considérablement.

### PRÉVISIONS DE RENDEMENT

AAC a formulé des prévisions de rendement par province en se basant sur une analyse des tendances. Les rajustements en fonction des classes de sol sont basés sur les données historiques de Statistique Canada. Les rajustements en fonction du précédent cultural (sur chaume) sont fondés sur les données provinciales. Les rendements réels peuvent varier grandement en raison de facteurs comme le temps, les maladies, les parasites et l'utilisation des intrants.

### COÛT DES ENGRAIS

La hausse des coûts de l'engrais aura une incidence certaine sur les revenus nets et donc risque d'influencer les intentions de semis en 2001. Le gaz naturel est la principale matière première requise pour produire l'ammoniac, lequel entre dans la fabrication d'à peu près toutes les formes d'engrais azotés. En Amérique du Nord, l'usine moyenne requiert environ 33,5 millions de *British Thermal*

*Units* (Btu) pour produire une tonne d'ammoniac. Lorsque le prix du gaz naturel est de 5 \$US/million de Btu, il en coûte à peu près 193 \$US pour produire une tonne d'engrais azoté (33,5 x 5 \$ + 25 \$ de frais fixes). Les cours du gaz naturel, et donc des engrais, ne devraient pas diminuer avant l'été, lorsque la demande de gaz naturel chute de manière significative. Au cours du mois de janvier, la production nord-américaine d'ammoniac a accusé une baisse de 35 % environ du fait que les prix de l'engrais n'avaient pas augmenté suffisamment pour compenser l'accroissement du coût de production. Depuis lors, la capacité de production a retrouvé son niveau initial, et selon les estimations, les disponibilités d'engrais seront suffisantes pour répondre aux besoins prévus. Selon les prévisions, les prix des engrais azotés seront beaucoup plus élevés en moyenne qu'en 2000-2001. Ces prévisions reposent sur les

### CANADA : EMBLAVURES

	2000	2001p	Variation
	...kha...		%
Blé dur	2 643	2 680	1,4 %
Blé sauf blé dur	8 545	8 733	2,2 %
<b>Tous blés</b>	<b>11 188</b>	<b>11 413</b>	<b>2,0 %</b>
Orge	5 081	5 180	1,9 %
Mais	1 178	1 183	0,5 %
Avoine	1 820	1 832	0,7 %
Seigle	188	184	-2,1 %
Céréales mélangées	270	246	-8,8 %
<b>Céréales secondaires</b>	<b>8 537</b>	<b>8 625</b>	<b>1,0 %</b>
Canola	4 895	4 359	-10,9 %
Lin	595	650	9,3 %
Soja	1 069	1 113	4,2 %
<b>Oléagineux</b>	<b>6 558</b>	<b>6 122</b>	<b>-6,6 %</b>
Pois sec	1 240	1 364	10,0 %
Haricot rond blanc	75	63	-15,4 %
Haricot coloré	95	90	-4,8 %
Lentilles	699	699	0,0 %
Moutarde	212	223	5,0 %
Tournesol	75	82	9,6 %
Graines à canaris	166	166	0,0 %
Pois chiche	295	369	24,9 %
Sarrasin	16	16	0,0 %
<b>Cultures spéciales</b>	<b>2 872</b>	<b>3 072</b>	<b>7,0 %</b>
Jachère	4 688	4 523	-3,5 %

Les totaux partiels peuvent ne pas correspondre aux totaux globaux en raison de l'arrondissement des chiffres.

p : prévision d'AAC, mars 2001

Source : Statistique Canada



Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada

Canada

résultats d'une enquête menée auprès des négociants. Les coûts de l'engrais pourraient connaître une augmentation allant jusqu'à 22 % pour certaines cultures, le coût de l'azote ayant augmenté de jusqu'à 38 %. On s'attend à ce que les producteurs modifient leurs intentions de semis pour se tourner vers des cultures qui nécessitent une part plus faible d'engrais azoté.

## BUDGETS DE PRODUCTION : PROVINCES DES PRAIRIES

On peut observer d'importantes différences dans les frais variables selon les provinces et les classes de sol. Les différences entre provinces sont attribuables pour une bonne part au coût des semences (traitement inclus) et au coût de l'engrais et des pesticides. Afin de permettre la comparaison des budgets entre provinces, les frais de travaux à forfait ont été ajoutés aux frais de produits phytosanitaires pour l'Ouest canadien, tandis que pour l'Ontario ils ont été partagés entre les frais de produits phytosanitaires et les frais d'engrais. La catégorie « autres frais » sert à attribuer une valeur aux frais généraux comme les services publics et, dans le cas de l'Ontario, les frais de commercialisation et de séchage. Les frais attribuables à la gestion et au travail du propriétaire-exploitant n'ont pas été inclus dans les budgets.

Au **Manitoba**, le revenu net projeté le plus élevé provient du blé de printemps, suivi des pois secs, des petites lentilles vertes, de la graine de lin et de l'avoine. Le canola et l'orge fourragère rapportent les plus faibles revenus nets. La vive demande locale de grains fourragers et les prix attractifs que rapporte l'orge de brasserie devraient cependant favoriser la production d'orge.

Dans les **sols bruns de la Saskatchewan**, les pois chiches Kabuli de gros calibre et les pois chiches Desi commandent les plus hautes recettes nettes, cependant l'expansion des surfaces consacrées à ces cultures sera limitée à cause des risques relativement élevés liés à leur production. Le revenu net le plus faible provient de l'orge fourragère. Dans les **sols noirs**, l'orge brassicole (extra spéciale à 2 rangs (SS2r)) et le blé de printemps présentent le plus grand revenu net potentiel; viennent ensuite les pois secs, la graine de lin et l'orge fourragère. Les revenus de l'avoine et du canola figurent au bas de la liste. Dans les **sols bruns de l'Alberta**, ce sont les pois chiches Kabuli de gros calibre et les grosses lentilles vertes qui offrent de loin les meilleures marges potentielles, mais, tout comme en Saskatchewan, les superficies ensemencées seront limitées par les risques liés aux aléas de la production de ces cultures. Quant aux principales céréales, on prévoit que le blé de printemps et le blé dur rapporteront les meilleurs revenus nets et que l'orge fourragère rapportera des revenus quelque peu inférieurs. On s'attend à ce que les recettes du canola de type polonais n'arrivent pas à couvrir les frais variables de la production. Dans les **sols noirs**, le blé de printemps, le blé de printemps Canada Prairie (CPS), et les pois secs rapporteront les revenus nets les plus élevés. Ils seront suivis de l'orge fourragère, du canola de type argentin et de l'avoine.

En **Ontario**, les petits haricots blancs rapportent les meilleurs revenus nets. On s'attend à ce que les revenus nets provenant du soja soient supérieurs à ceux du maïs. Les

## BUDGETS DE PRODUCTION : 2000-2001

### MANITOBA

	Blé de printemps	Orge fourr. <sup>4/</sup>	Canola	Lin	Avoine	Lentilles vertes (petites)	Pois sec
<b>Frais variables</b> <sup>1/</sup>	\$/ha						
Semences (traitement compris)	27,36	18,80	50,19	19,35	26,69	31,95	43,68
Engrais	69,74	69,74	83,75	61,28	64,88	43,05	39,95
Produits chimiques	79,07	49,42	121,08	61,78	14,83	126,03	64,25
Essence	30,89	30,89	30,89	27,80	27,80	33,36	35,83
Réparations	24,71	24,71	24,71	24,71	24,71	27,18	25,95
Assurance-récolte	12,85	10,63	19,52	12,11	12,36	21,50	12,97
Intérêts	12,16	10,39	15,90	10,65	9,09	13,84	11,25
Autre	18,53	18,53	18,53	18,53	18,53	18,53	19,77
<b>Total des frais variables</b>	<b>275,31</b>	<b>233,11</b>	<b>364,57</b>	<b>236,21</b>	<b>198,89</b>	<b>315,44</b>	<b>253,65</b>
<b>Revenus prévus</b> <sup>2/</sup>	<b>CWRS 2*</b>	<b>CW 1</b>	<b>CAN 1</b>	<b>CW 1</b>	<b>CW 3</b>	<b>CAN 2</b>	<b>CAN 2</b>
Rendement prévu (t/ha)	2,44	3,20	1,63	1,45	2,89	1,35	2,42
Prix prévu (\$/t)	174,00	85,00	220,00	215,00	90,00	290,00	145,00
Revenu prévu (\$/ha)	424,56	272,00	358,60	311,75	260,10	391,50	350,90
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>149,25</b>	<b>38,89</b>	<b>-5,97</b>	<b>75,54</b>	<b>61,21</b>	<b>76,06</b>	<b>97,25</b>

### SASKATCHEWAN : Zone de sol brun, ensemencement conventionnel sur chaume

	Blé de printemps	Blé dur	Orge fourr. <sup>4/</sup>	Lentilles vertes (grosses)	Moutarde jaune	Pois chiche kabuli (gros)	Pois chiche desi
<b>Frais variables</b> <sup>3/</sup>	\$/ha						
Semences (traitement compris)	16,62	20,13	13,63	44,46	6,67	221,31	63,36
Engrais	46,19	46,19	46,19	20,50	51,13	20,50	20,50
Produits chimiques	45,99	46,53	41,27	86,82	58,22	65,75	55,30
Essence	24,70	24,70	24,70	27,17	25,94	27,17	27,17
Réparations	14,82	14,82	14,82	22,23	14,82	22,23	22,23
Assurance-récolte	2,91	3,53	4,32	15,22	6,30	23,93	18,90
Intérêts	5,90	6,08	5,68	8,35	6,35	14,52	8,03
Autre	6,35	6,35	6,35	6,35	6,35	6,35	6,35
<b>Total des frais variables</b>	<b>163,48</b>	<b>168,33</b>	<b>156,96</b>	<b>231,10</b>	<b>175,78</b>	<b>401,76</b>	<b>221,84</b>
<b>Revenus prévus</b> <sup>2/</sup>	<b>CWRS 1*</b>	<b>CWAD 1*</b>	<b>CW 1</b>	<b>CAN 1</b>	<b>CAN 1</b>	<b>CW2</b>	<b>CW2</b>
Rendement prévu (t/ha)	1,74	1,72	2,13	0,99	0,82	1,17	1,54
Prix prévu (\$/t)	174,00	152,00	90,00	340,00	340,00	560,00	275,00
Revenu prévu (\$/ha)	302,76	261,44	191,70	336,60	278,80	655,20	423,50
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>139,28</b>	<b>93,11</b>	<b>34,74</b>	<b>105,50</b>	<b>103,02</b>	<b>253,44</b>	<b>201,66</b>

### SASKATCHEWAN : Zone de sol noir, ensemencement conventionnel sur chaume

	Blé de printemps	Orge brass.	Orge fourr. <sup>4/</sup>	Avoine	Pois sec	Lin	Canola
<b>Frais variables</b> <sup>3/</sup>	\$/ha						
Semences (traitement compris)	18,06	14,99	14,99	14,84	35,57	13,83	29,64
Engrais	63,73	63,73	63,73	63,73	20,50	63,73	73,61
Produits chimiques	63,97	52,34	52,34	34,41	58,76	58,88	67,55
Essence	24,70	24,70	24,70	24,70	27,17	27,17	25,32
Réparations	19,76	19,76	19,76	19,76	28,16	23,71	19,76
Assurance-récolte	4,27	4,17	4,17	4,10	6,20	4,79	5,19
Intérêts	7,66	7,09	7,09	6,42	6,97	7,56	8,67
Autre	9,53	9,53	9,53	9,53	9,53	9,53	9,53
<b>Total des frais variables</b>	<b>211,68</b>	<b>196,31</b>	<b>196,31</b>	<b>177,49</b>	<b>192,86</b>	<b>209,20</b>	<b>239,27</b>
<b>Revenus prévus</b> <sup>2/</sup>	<b>CWRS 2*</b>	<b>SS2r</b>	<b>CW 1</b>	<b>CW 3</b>	<b>CAN 2</b>	<b>CW 2</b>	<b>CW 1</b>
Rendement prévu (t/ha)	2,31	2,80	2,90	2,42	2,18	1,33	1,23
Prix prévu (\$/t)	170,00	139,00	85,00	85,00	140,00	210,00	225,00
Revenu prévu (\$/ha)	392,70	389,20	246,50	205,70	305,20	279,30	276,75
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>181,02</b>	<b>192,89</b>	<b>50,19</b>	<b>28,21</b>	<b>112,34</b>	<b>70,10</b>	<b>37,48</b>

Les totaux partiels peuvent ne pas correspondre aux totaux globaux en raison de l'arrondissement des chiffres.

<sup>1/</sup> Agriculture Manitoba

<sup>2/</sup> prévision d'AAC, mars 2001

<sup>3/</sup> Saskatchewan Agriculture and Food

<sup>4/</sup> Hors-Commission

\* Blé : 13,5 % de protéine / Blé dur : 12,5 % de protéine

# BUDGETS DE PRODUCTION : 2000-2001

## ALBERTA : Zone de sol brun, semence sur chaume

	Blé de printemps	Blé dur	Orge four. <sup>4/</sup>	Canola polonais	Lentilles vertes (grosses)	Pois chiche kabuli (gros)
<b>Frais variables<sup>1/</sup></b>	\$/ha					
Semences (traitement compris)	17,29	18,53	14,82	22,23	49,40	197,60
Engrais	58,29	58,29	58,29	65,21	18,28	18,28
Produits chimiques	58,05	58,05	29,64	60,52	60,52	107,45
Essence	19,76	19,76	19,76	19,76	19,76	19,76
Réparations	17,29	17,29	17,29	17,29	19,76	19,76
Assurance-récolte	8,42	9,66	9,61	15,09	14,82	14,82
Intérêts	4,94	4,94	4,94	4,94	6,18	6,18
Autre	<u>1,00</u>	<u>1,00</u>	<u>1,00</u>	<u>1,00</u>	<u>1,00</u>	<u>1,00</u>
<b>Total des frais variables</b>	<b>185,02</b>	<b>187,52</b>	<b>155,35</b>	<b>206,04</b>	<b>189,71</b>	<b>384,85</b>
<b>Revenus prévus<sup>2/</sup></b>	<b>CWRS 1*</b>	<b>CWAD 1*</b>	<b>CW 1</b>	<b>CAN 1</b>	<b>CAN 1</b>	<b>CW 2</b>
Rendement prévu (t/ha)	1,75	1,84	2,28	0,78	0,96	1,16
Prix prévu (\$/t)	182,00	155,00	95,00	230,00	345,00	560,00
Revenu prévu (\$/ha)	318,50	285,20	216,60	179,40	331,20	649,60
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>133,48</b>	<b>97,68</b>	<b>61,25</b>	<b>-26,64</b>	<b>141,48</b>	<b>264,75</b>

## ALBERTA : Zone de sol noir

	Blé de printemps	Blé roux CPS	Orge four. <sup>4/</sup>	Avoine	Pois sec	Canola argentin
<b>Frais variables<sup>1/</sup></b>	\$/ha					
Semences (traitement compris)	27,17	49,40	22,23	19,76	59,28	29,64
Engrais	89,29	89,29	89,29	89,29	35,82	110,41
Produits chimiques	59,28	59,28	54,34	25,94	66,69	79,04
Essence	22,23	22,23	22,23	22,23	22,23	22,23
Réparations	24,70	24,70	24,70	24,70	27,17	24,70
Assurance-récolte	7,26	7,76	6,67	8,03	7,78	11,95
Intérêts	4,94	4,94	4,94	4,94	4,94	6,18
Autre	<u>1,00</u>	<u>1,00</u>	<u>1,00</u>	<u>1,00</u>	<u>1,00</u>	<u>1,00</u>
<b>Total des frais variables</b>	<b>235,87</b>	<b>258,60</b>	<b>225,40</b>	<b>195,89</b>	<b>224,91</b>	<b>285,15</b>
<b>Revenus prévus<sup>2/</sup></b>	<b>CWRS 2*</b>	<b>CPS 1*</b>	<b>CW 1</b>	<b>CW 3</b>	<b>CAN 2</b>	<b>CAN 1</b>
Rendement prévu (t/ha)	2,60	3,05	3,19	2,57	2,55	1,55
Prix prévu (\$/t)	178,00	137,00	90,00	85,00	145,00	230,00
Revenu prévu (\$/ha)	462,80	417,85	287,10	218,45	369,75	356,50
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>226,93</b>	<b>159,25</b>	<b>61,70</b>	<b>22,56</b>	<b>144,84</b>	<b>71,35</b>

## ONTARIO

	Blé SWW	Blé HRW	Orge four.	Mais- grain	Soja	Haricot rond blanc
<b>Frais variables<sup>1/</sup></b>	\$/ha					
Semences (traitement compris)	69,16	107,69	53,85	121,03	91,39	81,51
Engrais	134,12	170,68	120,54	212,79	32,60	48,91
Produits chimiques	12,35	12,35	85,22	122,27	103,74	96,33
Essence	31,12	31,12	41,50	51,87	40,01	47,42
Réparations	44,46	44,46	49,40	46,93	39,52	61,75
Assurance-récolte	16,18	16,18	9,02	25,56	21,00	38,04
Intérêts	26,68	25,44	14,33	23,22	13,21	14,94
Autre (comprend le séchage)	<u>0,00</u>	<u>4,50</u>	<u>s/o</u>	<u>106,56</u>	<u>9,89</u>	<u>s/o</u>
<b>Total des frais variables</b>	<b>334,07</b>	<b>412,42</b>	<b>373,86</b>	<b>710,23</b>	<b>351,36</b>	<b>388,90</b>
<b>Revenus prévus<sup>2/</sup></b>	<b>CEWW 1</b>	<b>CERW 1*</b>	<b>BLÉ F.</b>	<b>CE 2</b>	<b>CW 2</b>	<b>CAN 1</b>
Rendement prévu (t/ha)	4,70	4,25	3,22	7,64	2,70	1,70
Prix prévu (\$/t)	110,00	130,00	105,00	125,00	240,00	485,00
Revenu prévu (\$/ha)	517,00	552,50	338,10	955,00	648,00	824,50
<b>Revenu net (\$/ha)</b>	<b>182,93</b>	<b>140,08</b>	<b>-35,76</b>	<b>244,77</b>	<b>296,64</b>	<b>435,60</b>

Les totaux partiels peuvent ne pas correspondre aux totaux globaux en raison de l'arrondissement des chiffres.

<sup>1/</sup> Alberta Agriculture, Food and Rural Development

<sup>2/</sup> prévision d'AAC, mars 2001

<sup>3/</sup> Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (coûts de séchage prévus)

<sup>4/</sup> Hors-Commission

\* CWRS : 13,5 % de protéine / CWAD n°1 : 12,5 % de protéine / CERW n°1 : 11,5 % de protéine

revenus provenant du blé seront probablement inférieurs à ceux obtenus par le blé ou le soja. Les revenus nets provenant de l'orge fourragère seront vraisemblablement très faibles, mais comme la plus grosse partie de cette production est destinée à l'alimentation en ferme, le prix de marché n'est pas un facteur aussi déterminant pour les choix de semis.

## ÉVOLUTION DES SUPERFICIES

Pour l'Ouest canadien, on s'attend à ce que les producteurs se détournent du canola en faveur du blé, du blé dur, de l'orge, de l'avoine, du lin et de certaines cultures spéciales en raison de la rentabilité relative de ces derniers. Dans l'est du pays, les producteurs opteront probablement pour le soja au détriment du blé d'hiver.

Pour l'Ouest canadien, on prévoit que les superficies consacrées au **blé de toutes catégories** augmenteront. Les superficies **blé de printemps** devraient augmenter, passant de 8,04 millions de hectares (Mha) en 2000 à 8,39 Mha en 2001, principalement en raison de la hausse prévue des recettes nettes de cette culture en 2001. On s'attend à ce que la superficie consacrée au blé dur augmente légèrement pour s'établir à 2,68 Mha en raison de la perspective de prix vigoureux au cours de la campagne actuelle et de recettes relativement intéressantes par rapport à d'autres cultures concurrentes en 2001-2002. Les inquiétudes relatives à la commercialisation de la récolte de blé dur représentent le principal facteur limitatif aux ensemencements de cette culture. Pour 2000-2001 et 2001-2002, on prévoit que les stocks de fin de campagne établiront des records à 2,7 et 3,4 Mt, respectivement. Selon les perspectives de rendement de la Commission canadienne du blé, le prix du blé dur CWAD n° 1 à 12,5 % de protéine, qui procurait une prime de 31 \$ la tonne par rapport au blé CWRS n° 1 à 12,5 % de protéine en 2000-2001, obtiendra 17 \$/t de moins que ce dernier en 2001-2002.

Malgré les revenus nets relativement faibles prévus pour l'orge fourragère, les superficies d'**orge** devraient augmenter légèrement dans l'Ouest canadien par rapport à 2000, pour passer à 4,89 Mha, en raison de la vive demande intérieure suscitée par l'expansion des productions animales, du rôle traditionnel de cette denrée comme culture commerciale rentable, et des perspectives vigoureuses entourant l'orge brassicole. Bien que l'on s'attende à ce que les exportations augmentent considérablement en raison de l'accroissement des approvisionnements, les stocks de fin de campagne devraient augmenter. La prime de l'orge brassicole par rapport à l'orge fourragère devrait se resserrer à cause de l'accroissement des disponibilités d'orge brassicole dans les principaux pays exportateurs. La prime de l'orge à 2 rangs par rapport à l'orge à 6 rangs devrait décroître légèrement. Les superficies en **avoine** sont appelées à grimper légèrement dans l'Ouest canadien, pour passer à 1,7 Mha, et ce grâce aux prix relativement attrayants de l'avoine de mouture de qualité supérieure.

En ce qui concerne les **oléagineux** canadiens, les prix devraient rester à la baisse, principalement sous l'influence de la faiblesse des prix de l'huile végétale. Les disponibilités américaines de soja devraient atteindre un record en 2001-2002, en grande partie à cause des stocks de début de campagne élevés et du regain de production résultant des taux relativement élevés des prêts à la commercialisation consentis par le gouvernement américain.

Les cours du **canola** sont appelés à reculer par rapport à 2000-2001, et ce, en raison des stocks excédentaires de soja, d'huile de soja et d'huile de palme à l'échelle mondiale. Les faibles revenus nets et de la hausse des frais d'engrais, de semence et de produits phytosanitaires, devraient se traduire par la réaffectation de beaucoup de terres à d'autres cultures au détriment du canola. Ainsi, les superficies consacrées au canola devraient diminuer de 11 % pour atteindre 4,34 Mha dans l'Ouest canadien. Toutefois, les emblavures devraient demeurer plus élevées que ne le justifie la faiblesse des prix actuels, parce que cette culture a toujours été perçue comme étant une des plus rentables.

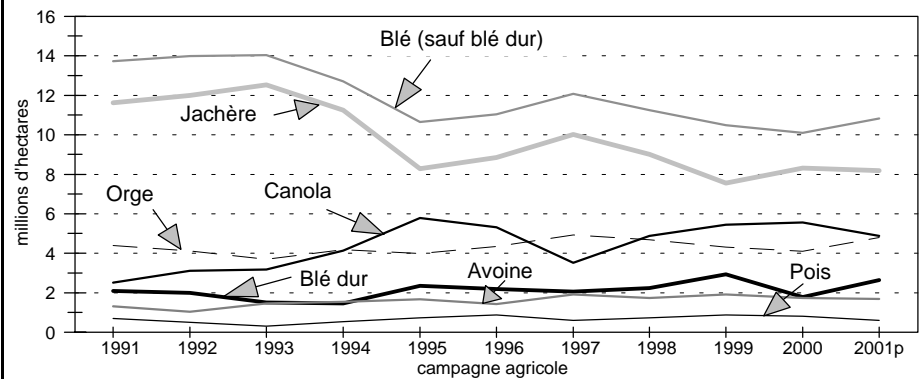
On prévoit que les superficies en **lin** marqueront un gain d'environ 9 % pour atteindre 650 000 ha en 2001, en raison de projections de revenus nets relativement favorables. Les exportations devraient augmenter de 8 %, principalement sous l'effet de l'essor de la demande de l'UE. Les cours du lin devraient demeurer stables par suite de la diminution des stocks de fin de campagne, prévue pour 2001-2002.

#### Cultures spéciales

Dans l'Ouest canadien, les superficies consacrées aux cultures spéciales devraient augmenter d'environ 7 % pour atteindre 3,02 Mha en 2001. On prévoit que les emblavures de **pois chiches** et de **tournesol** augmenteront de 25 % et de 10 % respectivement. La hausse des superficies de pois chiches serait attribuable aux revenus nets, relativement attrayants de cette culture par rapport aux cultures de substitution. Les superficies consacrées aux **pois secs** devraient augmenter de 10 % environ par rapport à 2000. La superficie ensemencée de **lentilles** ne devrait pas beaucoup varier par rapport à celle de 2000-2001. Les prix des lentilles devraient reculer par rapport à 2000-2001. Dans le cas de la **moutarde**, les superficies devraient augmenter de 5 % pour s'établir à 220 000 ha en raison de la baisse des stocks reportés et de prix améliorés. Les prix devraient augmenter de 5 % environ par rapport à 2000-2001. Quant au revenu net, il devrait augmenter de 37 % environ par rapport à l'année dernière. À noter que les moutardes orientale et brune donnent habituellement des rendements supérieurs mais commandent des prix inférieurs à la moutarde jaune. Enfin, les superficies de **graine de l'alpiste des Canaries** devraient demeurer stables à 170 000 ha. Les prix sont appelés à augmenter de 5 % environ en 2001-2002.

Les superficies en **jachère** ont régressé constamment depuis 1988 pour atteindre leur point

### OUEST CANADIEN : SUPERFICIES DES PRINCIPALES CULTURES



p : prévision d'AAC, mars 2001  
Source : Statistique Canada

le plus bas en 2000, soit 4,69 Mha. En effet, les nouvelles méthodes agronomiques, particulièrement l'usage des herbicides, ont favorisé la culture continue. L'arrivée de nouvelles cultures, dont certaines capables de fixer l'azote, ainsi que la rotation, ont permis aux producteurs d'abandonner la pratique de la jachère. En 2001, les surfaces en jachère devraient se contracter de 4 %, pour atteindre 4,52 Mha. Cependant, si les conditions sont excessivement sèches ce printemps et que le coût des intrants est à la hausse, les superficies en jachère pourraient être plus élevées que prévu. De nombreux producteurs ne tenteront pas le risque de semer des cultures sur chaume si l'humidité fait défaut, notamment dans le Sud de la Saskatchewan. Actuellement, les conditions d'humidité en Alberta ainsi que dans le Sud-Ouest et le Centre de la Saskatchewan se situent en baisse de 40 à 60 % par rapport à la moyenne, de sorte que les emblavures pourraient fléchir fortement si ces conditions persistent jusqu'à l'ensemencement.

#### Ontario

Selon Statistique Canada, les superficies ensemencées en **blé d'hiver** en automne 2000 s'élèveraient à 240 000 ha, en baisse de 14 % par suite de l'humidité excessive de l'automne dernier et de la récolte tardive du soja. Les revenus nets prévus pour cette production s'avèrent inférieurs à ceux de cultures comme les haricots ronds blancs, le soja et le maïs grain. Toutefois, nombre de producteurs ontariens tiennent à garder le blé d'hiver dans leur rotation et comme source de revenu d'été, et l'ampleur des superficies est surtout déterminée par les conditions de semis à l'automne.

L'expansion des superficies de **soja** en Ontario sera plus importante que celle prévue pour le maïs. Cette hausse est due à la diminution des superficies consacrées au blé d'hiver et à la perspective de revenus nets relativement plus intéressants pour le soja que pour le maïs. Les superficies de soja augmentent régulièrement depuis plusieurs années en raison d'un intérêt accru pour la culture sans labour, des avantages associés à une rotation blé/soja, et de recettes nettes qui dépassent celles provenant du maïs depuis cinq ans.

Bien que le revenu net projeté des **haricots ronds blancs** soit le plus élevé de toutes les cultures en Ontario, on prévoit un recul des superficies à 18 000 ha. Cette baisse s'explique par les prix prévus relativement faibles et par les risques accrus liés à cette culture. Enfin, les superficies consacrées aux **haricots colorés** devraient demeurer relativement inchangées par rapport à 2000-2001, pour s'établir à 20 000 ha.

#### Pour plus de renseignements :

**Sergio Novelli**  
Analyste du marché  
Téléphone : (204) 983-6865  
Courriel : novellis@em.agr.ca

#### La Division de l'analyse du marché Site Web :

<http://www.agr.ca/policy/winn/biweekly/index.htm>

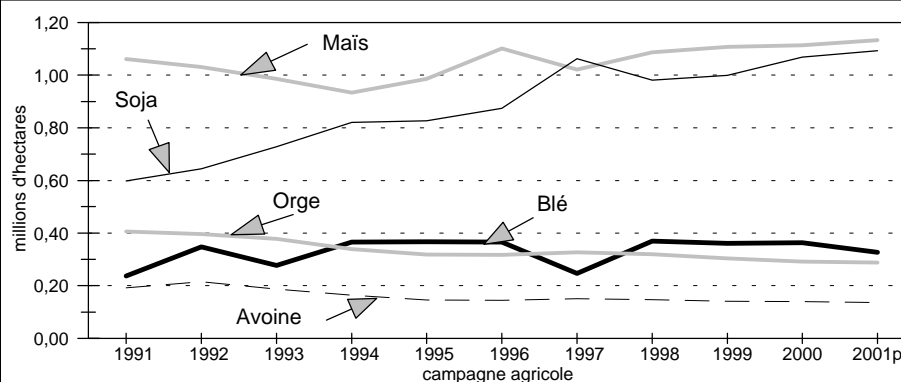
Le Bulletin bimensuel est publié par :  
**la Division de l'analyse du marché,**  
Direction générale des politiques stratégiques,  
Direction des politiques de commercialisation,  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
303, rue Main, pièce 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7  
Téléphone : (204) 983-8473  
Télécopieur : (204) 983-5524  
Directeur de la rédaction :  
Gordon MacMichael  
Courriel : macmichaelg@em.agr.ca

Directrice : Maggie Liu  
Chef : Fred Oleson

Il est permis de reproduire des renseignements et des articles du bulletin à la condition d'en indiquer la source.

Also available in English.

### EST CANADIEN : SUPERFICIES DES PRINCIPALES CULTURES



p : prévision d'AAC, mars 2001  
Source : Statistique Canada